

*Impôt sur le revenu—Loi*

social qui avait été la première à concevoir un projet semblable, sauf que le gouvernement actuel, je le reconnais, l'a amélioré. Mais le crédit d'impôt aux familles les plus démunies avait été une conception, on s'en souviendra, de l'ancien ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M<sup>me</sup> Monique Bégin, et je pense qu'à l'occasion il convient que les députés qui ont pu siéger et qui ont eu le plaisir d'être ses collègues puissent souligner le travail extraordinaire que ce ministre de la Santé nationale et du Bien-être social avait accompli à l'époque, lorsque son projet de loi avait été présenté à la Chambre pour aider les personnes les plus démunies. Mais vous vous souviendrez qu'à cette époque-là le crédit d'impôt-enfant était de 343 \$ par enfant pour les familles dont le revenu annuel ne dépassait pas 26 330 \$. Alors ce que je trouve d'extraordinaire, et je pense que mon collègue d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) l'a fait avec beaucoup de clarté il y a quelques instants, si je peux avoir ses notes d'ailleurs, je voudrais les compléter, lorsqu'il dit que d'une part, et je pense que c'est très important que l'on fasse consigner aux *Débats* ce qu'il nous a dit tantôt...

Il est vrai que le gouvernement actuel nous offre une mesure législative pour laquelle d'ailleurs nous allons voter. Alors il vaut mieux le dire dès immédiatement que c'est un projet de loi qui nous convient et nous allons voter en faveur de ce projet de loi. Ce n'est pas le critiquer que de vouloir l'améliorer. Ce n'est pas être négatif que de croire que le gouvernement aurait pu faire ce pas supplémentaire d'aller jusqu'à la fin de son opinion, c'est-à-dire de la présentation de son projet de loi. Nous sommes évidemment concernés, nous regrettons que le ministre ait refusé les amendements puisque le crédit d'impôt, comme nous le savons, a été augmenté mais pour les gens qui n'auront pas un salaire supérieur à 23 500 \$, alors qu'à l'époque, c'était 26 330 \$. On sait quand même que le coût de la vie ne diminue pas. Le coût de la vie augmente et pourtant on diminue ce à quoi les Canadiens avaient l'habitude de s'attendre en ce qui concerne un crédit d'impôt.

Le projet de loi C-11 va permettre aux gens de recevoir un peu plus à l'avance une somme d'argent qui, comme l'a souligné le député de Kitchener (M. Reimer), leur est due. Donc, soyons intelligents, soyons sportifs, reconnaissons le bien-fondé de ce projet de loi.

Je regrette par contre que non seulement le gouvernement diminue de 26 330 \$ à 23 500 \$ mais qu'en plus de cela il décide que seuls ceux qui ont un revenu de 15 000 \$ sur les 23 000 \$, montant maximum, pourront se prévaloir d'une partie de ces retours d'argent. Alors, premièrement, pour que ce soit bien clair, diminution de 26 300 \$ à 23 500 \$, plusieurs années après l'introduction d'une excellente mesure, comme je le disais, de l'honorable Monique Bégin, l'ancien ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, on décide aujourd'hui, plusieurs années plus tard, de diminuer de 25 000 \$ à 23 000 \$. Donc, c'est un recul.

On veut faire preuve de générosité, on dit que le crédit sera augmenté à 454 \$ mais on dit: Vous ne pourrez pas avoir plus que 300 \$ immédiatement et pas pour les gens qui ont un revenu de 23 500 \$ mais pour les gens qui ne font que 15 000 \$. On doit convenir que cela me semble un recul. Bon.

Ce que je constate, et on ne le dira certainement pas suffisamment, c'est que, d'une part, on fait preuve d'un peu de générosité...

**M. Gauthier:** Tiède.

**M. Prud'homme:** ... disons très tiède, comme dit mon collègue d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) puisque c'est de l'argent qui leur est dû. Ce n'est pas de la générosité. Le gouvernement, que ce soit le nôtre autrefois ou l'actuel, n'est quand même pas là pour faire de la générosité, c'est pour mieux répartir les sommes d'argent qui sont perçues. Mais ce qui me frappe—je ne pouvais pas faire autrement que de donner une épithète à ce gouvernement qui me semble être un gouvernement de «donne, dédonne». C'est une expression et je ne sais pas comment la traduction va la rendre... Mais je sais que les Québécois vont très bien comprendre ce que je veux dire: c'est un gouvernement de «donne, dédonne». D'une part, on diminue de 26 330 \$ à 23 500 \$, d'autre part, on dit: Oui, à 23 500 \$ vous aurez droit à un certain montant d'argent immédiatement mais pas vous autres les 20 000 \$, les 18 000 \$ mais vous autres les 15 000 \$ seulement, et non seulement vous n'aurez pas droit à vos 454 \$ mais vous aurez droit seulement à 300 \$ là-dessus. Si, par malheur, votre situation économique s'est améliorée depuis l'an dernier eh bien, gare à vous parce que vous serez obligés de payer des intérêts parce que vous aurez reçu un peu trop d'argent sur de l'argent qui vous est dû de toute façon.

Je constate avec quel empressement le gouvernement est venu à la rescousse de ces gens que l'on dit les banquiers. Vous vous souvenez de ce débat, mon collègue s'en souvient, on s'en souvient tous à la Chambre, avec quel empressement, quelle panique, quelle urgence le gouvernement était arrivé et avait dit: Les banques font faillite. Il faut rembourser tous ceux qui ont perdu. Mais on ne vous dira jamais qui. Et on ne sait pas si c'est un milliard ou 800 millions ou 1 milliard 200 millions.

Ça c'est pas important. Mais ce qui est important, vous autres les Canadiens qui avez le malheur de ne pas avoir autant d'argent que ceux qui en ont assez pour en déposer dans les banques, vous autres, chaque «cent» va compter. Et on est d'une mesquinerie... et c'est ce que je disais au ministre de l'Emploi et de l'Immigration tantôt, c'est un peu de la mesquinerie parce qu'on calcule dans les sous, dans les moindres sous, et lorsqu'on arrive pour un projet de loi sur les banques on y va avec une générosité dont le sommet ne nous est même pas connu.

Pour moi, c'est un aspect qui m'a toujours frappé. J'imagine, monsieur le Président, que c'est là la philosophie du nouveau gouvernement, du gouvernement conservateur.

Moi, dans ma jeunesse, on était probablement simpliste dans mon environnement, mais on disait: Les conservateurs c'est un gouvernement pour les gros et les libéraux c'est un gouvernement pour ceux qui ont une conscience sociale. Je pensais que cela avait changé depuis ma jeunesse, mais je pense vraiment que les choses n'ont pas changé et que c'est toujours pareil!

Ma distinguée collègue, critique aux communications, connaît très bien l'histoire des deux partis principaux et quant au troisième, ils parleront pour eux-mêmes. Mais c'est le gouvernement des gros. Les banques font faillite: Inquiétez-vous pas. Ma collègue est une femme qui a une conscience sociale très développée. Elle l'a prouvé dans le passé au Québec, parce